

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN TRANSFORMATION ALIMENTAIRE (CSMOTA)

PLAN D'ACTION ANNUEL 2009-2010

1 : Problématique du secteur

Selon l'Institut de la statistique du Québec, on dénombrait, en 2007, 1387 entreprises (excluant les produits de la mer [SCIAN 3117]) réparties dans 1644 établissements. Plus de 90 % de ces établissements sont des PME de moins de 100 employés¹. La population active totale de ce secteur regroupe près de 69 000 travailleurs dont 64 605 sont occupés; la main-d'œuvre féminine est présente à 35,6 %, et environ 37 % de la main-d'œuvre a plus de 45 ans. C'est en Montérégie que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes travaillant dans cette industrie, avec plus de 29 %. La région de Montréal vient au deuxième rang avec un peu plus de 18 %. Pour sa part, la région de Chaudière-Appalaches occupe la troisième place avec près de 10 % de la main-d'œuvre².

L'industrie fait toujours face aux mêmes problématiques que lors de la création du CSMOTA en 2001: les difficultés de recrutement, de rétention et de formation de la main-d'œuvre. Le maintien à jour des connaissances du marché du travail dans le secteur de la TA et l'augmentation de la visibilité du CSMOTA auprès des employeurs, des employés et des divers intervenants touchés de près ou de loin par le secteur et le développement de la main-d'œuvre demeurent parmi les enjeux sur lesquels le CSMOTA travaille.

En 2008, 316 conventions collectives dans 270 établissements de transformation alimentaire ont été répertoriées. Un peu plus de 16 % des établissements sont syndiqués, et le taux de présence syndicale est d'environ 48 % pour l'ensemble de l'industrie de la TA au Québec. La fermeture d'usines et les fusions d'entreprises ont éliminé 18 conventions collectives au cours des 2 dernières années³.

¹ Institut de la statistique du Québec, Traitement des données : *Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle*, Commission des partenaires du marché du travail, Québec, juin 2007.

² Statistique Canada, Traitement des données : *Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle*, Commission des partenaires du marché du travail, Québec, Recensement de 2006.

³ CSMOTA, *Banque de données des conventions collectives*, 2008.

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
Description des activités selon les cinq mandats	Résultats visés ou réalisation	
MANDAT 1 : FORMATION ET QUALIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE		
<p>1.1 Promouvoir l'importance de la formation de la main-d'œuvre</p> <p>1.2 Contribuer au développement d'une culture de formation continue dans le secteur de la TA</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion des outils de formation disponibles sur le site Web du CSMOTA; 2. Promotion de la formation en affilage de couteaux auprès des entreprises; 3. Détermination des différentes offres de formation existantes pertinentes et référencement sur demande : compétences de base, formations spécifiques, etc.; 4. Promotion d'outils d'information et de sensibilisation à l'importance de la formation de la main-d'œuvre; 5. Accompagnement des entreprises, notamment les PME, dans la détermination de leurs besoins de formation, offre d'assistance professionnelle (<i>coaching</i>) ou de référencement au besoin. 	
<p>1.3 Contribuer à l'adéquation entre l'offre de formation initiale et les besoins des entreprises du secteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintien à jour des données recueillies auprès des commissions scolaires et des cégeps concernant le nombre d'inscriptions et le taux de diplomation dans les formations pouvant mener à travailler dans le secteur de la TA; 2. Promotion auprès des employeurs lorsque des diplômés arrivent sur le marché du travail (site Web); 3. Mise en œuvre des actions appropriées. 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
Description des activités selon les cinq mandats	Résultats visés ou réalisation	
MANDAT 1 : FORMATION ET QUALIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE		
<p>1.4 Contribuer à la valorisation et à la promotion de l'offre de formation initiale auprès des clientèles cibles, des ressources en orientation scolaire et professionnelle, etc.</p>	<p>Les activités suivantes sont à poursuivre en mettant l'accent sur les ressources en orientation scolaire et professionnelle, les organismes en employabilité et les conseillers en entreprise d'Emploi-Québec :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Participation aux salons en orientation scolaire; 2. Promotion des outils promotionnels développés en vue de susciter l'intérêt à leur utilisation dans le cadre du cours de PPO (projet personnel d'orientation). 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DU TRAVAIL		
<p>2.1 Contribuer à la mise en place de stratégies de recrutement pour aider les entreprises du secteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise à jour de la liste des salons existants et participation aux salons ciblés; 2. Offre d'accompagnement, de services conseils et d'assistance professionnelle aux entreprises; 3. Bonification et mise à jour du <i>Guide pratique de gestion des ressources humaines pour PME</i>; 4. Création d'un onglet « Trucs et astuces en recrutement » sur le site Web du CSMOTA; 5. Incitation auprès des associations d'employeurs du secteur à insérer l'hyperlien dirigeant vers le site Web du CSMOTA et vice versa; 6. Promotion du PAMT dans les stratégies de recrutement des entreprises; 7. Promotion des profils de main-d'œuvre recherchés par les employeurs du secteur; 8. Création de liens entre les entreprises et les CLE, si cela est pertinent, lorsqu'il y a des licenciements majeurs dans une région afin d'informer les entreprises des bassins de main-d'œuvre disponible; 9. Insertion de l'information concernant les bassins de main-d'œuvre disponible sur le site Web; 10. Création de liens entre les établissements d'enseignement et les employeurs lorsque des diplômés arrivent sur le marché du travail; 11. Mise en œuvre des recommandations tirées du diagnostic du secteur des viandes ainsi que de l'étude des jus et des boissons. 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DU TRAVAIL		
<p>2.2 Soutenir les efforts de recrutement des entreprises de TA dans les régions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diffusion des succès, des bons coups, etc., notamment lors de l'assemblée publique annuelle du CSMOTA; 2. Création d'un onglet sur le site Web du genre « babillard des bons coups de l'industrie »; 3. Évaluation des besoins de recrutement des entreprises du secteur en fonction de la période de l'année; 4. Incitation auprès des entreprises de TA à participer aux salons de l'emploi régionaux; 5. Diffusion de l'information concernant les salons pertinents auprès des employeurs; 6. Participation conjointe avec les employeurs du secteur à des salons de l'emploi régionaux; 7. Maintien à jour de la liste des activités (salons et autres activités du genre). 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DU TRAVAIL		
<p>2.3 Promouvoir l'importance de l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion d'offres d'accompagnement, de services conseils et d'assistance professionnelle auprès des entreprises; 2. Diffusion de capsules RH ou d'articles sur les bonnes pratiques en RH dans le bulletin <i>Alimentinformation</i>; 3. Participation active à la mise en œuvre du plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire de la région Chaudière-Appalaches pour l'axe concernant la main-d'œuvre; 4. Participation ponctuelle à la mise en œuvre du plan stratégique 2009-2014 du secteur agricole et agroalimentaire de la vallée du Haut-Saint-Laurent; 5. Promotion du <i>Guide pratique de gestion des ressources humaines (RH) pour PME</i> adapté au secteur de la TA par la publication d'outils et de renseignements tirés du <i>Guide</i> dans le bulletin <i>Alimentinformation</i>; 6. Promotion des services pertinents offerts par Emploi-Québec. 	<p>Chaudière-Appalaches</p> <p>Montérégie</p>

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION DU TRAVAIL		
<p>2.4 Développer et mettre en œuvre de nouvelles façons de faire pour rejoindre davantage les entreprises et plus particulièrement les PME, et leur offrir des produits et services adaptés à leur réalité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création de listes de contacts potentiels (adresses de courriels); 2. Utilisation du réseau des administrateurs du CSMOTA pour promouvoir les services, les outils et les activités du CSMOTA; 3. Promotion des services, des outils et des activités du CSMOTA dans les médias locaux, notamment à Saint-Hyacinthe; 4. Parution d'articles dans les journaux d'associations patronales. 	<p align="center">Montérégie</p>
MANDAT 3 : STABILISATION DE L'EMPLOI		
<p>3.1. Promouvoir et valoriser les emplois du secteur</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation à des activités ciblées et sur invitation, notamment à des salons en orientation et à des journées carrières dans les écoles; 2. Promotion des emplois du secteur dans le cadre du cours de PPO (projet personnel d'orientation); 3. Évaluation de la pertinence de développer d'autres capsules vidéo (autres secteurs, métiers, etc.); 4. Promotion des vidéos sur les métiers reliés au secteur des viandes. 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 3 : STABILISATION DE L'EMPLOI		
<p>3.2. Favoriser et promouvoir le plein potentiel de la main-d'œuvre québécoise</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vulgarisation et diffusion des éléments pertinents (en lien avec le soutien à l'intégration en emploi des clientèles éloignées du marché du travail) du Pacte de l'emploi aux employeurs du secteur; 2. Réalisation d'une réflexion concernant le rôle que pourrait jouer le CSMOTA dans le soutien au recrutement interentreprises (p. ex., en fonction de la saisonnalité des productions, du comité de reclassement, etc.); 3. Suivi et évaluation du projet-pilote avec de la main-d'œuvre étrangère temporaire et de la main-d'œuvre québécoise dans les industries du secteur des viandes. 	<p>Bas-Saint-Laurent</p>

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 4 : PROBLÈME DES CLIENTÈLES CIBLES		
<p>4.1 Contribuer significativement à la valorisation et à la promotion de l'industrie de la TA surtout auprès des clientèles cibles suivantes : jeunes, femmes, personnes immigrantes, travailleurs âgés de 45 ans et plus, personnes handicapées</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue d'une réflexion approfondie sur les stratégies à privilégier; 2. Développement de partenariats concrets avec des organismes dédiés aux clientèles ciblées (notamment le CAMO-PI); 3. Diffusion auprès des employeurs des outils facilitant l'intégration en entreprise des clientèles ciblées, notamment les personnes immigrantes. 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 5 : PROMOTION ET CIRCULATION DE L'INFORMATION		
<p>5.1 Développer et mettre en œuvre des stratégies et des mécanismes visant à maintenir et à améliorer la connaissance du marché du travail en TA</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation de ce que le CSMOTA souhaite faire en regard du suivi des recommandations des études sectorielles réalisées (p. ex., renforcement de l'accompagnement des entreprises, stratégies de diffusion des résultats, etc.) (mieux cibler nos efforts); 2. Promotion des résultats de l'analyse relative au secteur de l'abattage et de la transformation des viandes ainsi que celle des jus et des boissons; 3. Maintien à jour de la banque de données des conventions collectives; 4. Évaluation de la pertinence d'effectuer l'analyse du secteur « Autres produits ». 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 5 : PROMOTION ET CIRCULATION DE L'INFORMATION		
<p>5.2 Favoriser la collecte et la circulation de l'information auprès des entreprises et des travailleurs du secteur de la TA de même qu'auprès des instances externes pertinentes</p> <p>5.3 Faire connaître davantage les outils, les services et les activités du CSMOTA</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement et mise en place d'une stratégie pour mieux faire connaître les outils, les services et les activités du CSMOTA; 2. Évaluation de la pertinence des offres promotionnelles et des différents moyens de communication utilisés; 3. Diffusion accentuée de l'offre d'outils, de services et d'activités du CSMOTA; 4. Publication du bulletin <i>Alimentinformation</i>; 5. Rédaction du bulletin quatre fois par année (décembre, mars, juin, septembre); 6. Distribution de 3000 exemplaires du bulletin à l'ensemble des entreprises de TA du Québec et aux partenaires de l'éducation et du marché du travail; 7. Maintien à jour et bonification au besoin de la liste d'envoi du bulletin; 8. Promotion de l'envoi électronique du bulletin; 9. Bonification et mise à jour du site Web du CSMOTA; 10. Participation à divers événements publics ciblés (conférences, etc.); 11. Participation sur invitation à des rencontres annuelles syndicales et à des rencontres d'employeurs pour faire connaître et promouvoir l'offre de services du CSMOTA, les résultats d'études sectorielles réalisées, etc.; 12. Maintien d'une veille stratégique : élaboration des étapes de recherche, d'adaptation, de rédaction et de diffusion de l'information, sur tout ce qui concerne les enjeux de la TA, et ce, tant sur le plan de la main-d'œuvre, des entreprises que du secteur en général. 	

Tableau 1 : Activités régulières autres que celles reliées au Cadre

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS	RÉGIONS
MANDAT 5 : PROMOTION ET CIRCULATION DE L'INFORMATION		
5.4 Assurer la représentativité du secteur de la TA au sein du CSMOTA	1. Représentation du secteur laitier et des boulangeries au sein du conseil d'administration du CSMOTA et pourvoir les postes vacants.	
5.5 Renforcer l'implication du secteur et des partenaires par rapport aux enjeux du développement de la main-d'œuvre en TA	1. Organisation d'une quatrième assemblée publique annuelle; 2. Invitation des directeurs d'entreprise en plus des directions de ressources humaines à l'assemblée publique annuelle du CSMOTA; 3. Participation aux tournées régionales pertinentes avec les autres CSMO; 4. Développement, maintien ou consolidation de liens de partenariat, de concertation et de collaboration, notamment sur les plans régional et sectoriel; 5. Renforcement de l'intégration des nouveaux administrateurs au sein du CSMOTA : diffusion de l'offre d'outils, de services et d'activités, etc.; 6. Définition des valeurs du CSMOTA.	

Tableau 2 : Activités reliées au Cadre : promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Description des activités de promotion PAR MÉTIER	Cibles PAR RÉGION et Cible TOTALE	Indiquer la ou les régions où des ACTIVITÉS DE COLLABORATION sont prévues et LA NATURE des collaborations souhaitées.
<p>1 : Métier : Boucherie industrielle, abattage et découpe</p> <p>Activités de promotion : Démarchage sur le terrain afin de promouvoir le PAMT en boucherie et évaluation de la pertinence de l'implanter dans les entreprises.</p> <p>Le financement pour ces activités est-il déjà obtenu ou fera-t-il l'objet d'une demande?</p> <p>Le financement sera prélevé à même le budget du CSMOTA.</p>	<p>Bas-Saint-Laurent : 12 Saguenay–Lac-Saint-Jean : . 6 Capitale-Nationale : 6 Mauricie : 6 Chaudière-Appalaches : 6 Lanaudière : 6 Centre-du-Québec : 6</p> <p>CIBLE TOTALE :48</p>	<p>Pour chacune des régions suivantes :</p> <p>Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale–Nationale, Mauricie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et Centre-du-Québec, nous désirons effectuer des visites d'entreprises avec un représentant d'Emploi-Québec de la région, si possible, afin de leur présenter le PAMT et d'autres services pertinents. Nous visons à faire signer trois ententes (un compagnon et deux apprentis) par entreprise désireuse d'implanter une première démarche du PAMT.</p>

Tableau 3 : Activités reliées au Cadre : développement d'une norme professionnelle		
Norme	Travaux prévus : Prière de spécifier la nature des travaux (analyse de pertinence, analyse de métier ou élaboration de la norme) ainsi que les échéanciers prévus pour chaque étape	Financement à prévoir (montant et source)
1 : Boucherie industrielle, abattage et découpe	1. Évaluation de la nécessité de transformer le programme d'apprentissage en milieu de travail pour le secteur boucherie industrielle en norme professionnelle (selon les besoins établis par l'étude sectorielle – secteur des viandes) et le nombre de signatures d'ententes au cours de l'année 2009-2010.	
2 : Boulangerie industrielle	2. Préparation des démarches de développement d'une norme professionnelle si l'étude de pertinence réalisée en 2008-2009 en confirme le besoin.	
3 :		
4 :		
5 :		